

Délibération n°2024-03-03

Réf. Nomenclature « Actes » : 5.3

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Désignation de délégués au sein du SIAEPA de Crocq

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	53
Pouvoirs	13
Votants	66

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet, à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 2 juillet 2024 par monsieur Pierre Chevalier, Président, s'est réuni à Ussel.

Christine Rougerie est nommée secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Badia Maryse	à	Martine Pannetier	Jabiol Monique	à	Dominique Miermont
Calla Tony	à	Philippe Pelat	Mathes Pierre	à	Pierre Chevalier
Cronnier Pierrick	à	Françoise Talvard	Parrain Céline	à	Jean-Pierre Guitard
Delibit Sandra	à	Christophe Arfeuillère	Ribeiro Sophie	à	Marilou Padilla-Ratelade
Fiancette Yoann	à	Elisabeth Ventadour	Saugeras Jean-Pierre	à	Anne-Marie Aubessard
Gautier Stéphanie	à	Pierre Coutaud	Valibus Michèle	à	Mady Junisson
Granet Henri	à	Jean-Marc Michelon			

- **Élus excusés :**

Arnaud Gérard ; Bauvy Claude ; Beynat Audrey ; Bézanger Joël ; Bivert Frédéric (représenté) ; Bodeveix Jean-Pierre ; Bourzat Michel ; Bredèche Robert ; Bringoux Jeanine ; Briquet Isabelle ; Brugère Jeremy ; Calonne Vincent ; Chapuis Laëtitia ; Coulaud Danielle ; Delbègue Jean-Pierre ; Faugeron Guy ; Gantheil Robert ; Gruat Xavier ; Jouve Nicolas ; Jouve Patrick ; Lacrocq Michel ; Le Royer Sandrine ; Mazière Daniel ; Mouty Samuel ; Nirelli Catherine ; Peyrat Nathalie ; Peyraud Serge ; Picard Nadine ; Prabonneau Sylvie ; Ratelade François ; Repezza Guillaume ; Sarfati Laurent ; Saugeras Michel (représenté) ; Simandoux Nelly (représenté) ; Sivade Alain ; Soulefour Marie-Christine ; Tur Christophe ; Vimou Barbara.

Le président rappelle que par délibération du 14 décembre 2023, Haute-Corrèze Communauté a approuvé les nouveaux statuts du SIAEPA de Crocq qui exerce, en lieu et place des communes membres, les compétences de l'eau, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif.

Haute-Corrèze Communauté est concernée en sa qualité de membre en représentation-substitution des onze communes creusoises adhérentes pour la compétence assainissement non collectif.

Ces statuts indiquent que Haute-Corrèze Communauté soit représentée par 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune membre.

Il doit donc être procédé à la désignation de ces membres.

Pour donner suite à un échange avec Monsieur René ROULLAND, président du SIAEPA de Crocq, il est proposé les représentants suivants :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
LOURADOUR Pierrick	DUPRADEAUX Dominique
BOYER Laurence	GENELOT François
PEYRAT Nathalie	MOULY Patrick
MICHELON Jean-Marc	LACROIX-BESSE Suzanne
MAGRIT Gilles	FOFINGUE Michel
BRUGERE Jeremy	DUBOSCLARD Didier
LACROCQ Michel	BREHIN Pascal
BUJON Marc	MONDON Jean-Luc
SIVADE Alain	GIRON Daniel
FAUGERON Guy	DETOUR Jean-Paul
GRANET Henri	SOULET Philippe

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** la liste des représentants, proposés ci-dessus, qui siégeront au SIAEPA de Crocq en leur qualité de membre en représentation-substitution des onze communes creusoises adhérentes pour la compétence Assainissement non collectif.

A l'unanimité	
Votants	66
Pour	66
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 11 juillet 2024

Le Président,
Pierre Chevalier

